Condamné le 19 février à 7 ans de prison pour viol avec mandat de dépôt, le rappeur franco-algérien Naps a été remis en liberté sous contrôle judiciaire ce 6 mars ; il est mis en examen pour d’autres agressions et viols (MàJ)

07/03/2026 à 10h57



07/02/2026

Naps, l’artiste marseillais de 40 ans, condamné le 19 février dernier à sept ans de réclusion criminelle pour le viol d’une jeune femme de 20 ans, a comparu ce vendredi 6 mars en visio conférence, devant la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Paris. Il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, ont annoncé ce vendredi soir ses avocats à l’AFP.

« J’ai toujours respecté mon contrôle judiciaire. Je vais en faire de même si vous me l’accordez », avait indiqué Naps, qui

est apparu en visio depuis la détention, assis derrière une table, en veste de survêtement. Il est placé à l'isolement depuis son incarcération à la prison de Fresnes, où seuls ses avocats lui ont pour l'heure rendu visite. Sa compagne et son fils vivent loin de Paris.

La cour criminelle de Paris l'a reconnu coupable d'avoir violé une femme dans sa chambre d'hôtel le 1er octobre 2021 à Paris, alors qu'elle dormait.

[…]

Mis en examen pour d'autres agressions et viols

Me Jean-Baptiste Boué Diacquenod, avocat de la partie civile, n'a pas souhaité faire de commentaire sur la remise en liberté de Naps et s'en tient aux propos qu'il avait tenus après le verdict. « Elle a été entendue, crue et reconnue », avait alors réagi l'avocat, alors que sa cliente lui était tombée dans les bras, en pleurs.

L'audience de ce vendredi constitue donc une étape cruciale pour l'auteur du tube « La Kiffance », qui a plusieurs rendez-vous judiciaires à son agenda. Le procès en appel n'est pas la seule échéance. Il a également été mis en examen en août 2024 dans le Var pour viols et agressions sexuelles à la suite des plaintes de trois jeunes femmes. Des accusations qu'il conteste également.

Le Parisien

18/02/2026

La rappeur Naps, accusé d'avoir commis un viol sur une jeune femme de 20 ans en octobre 2021, était jugé depuis lundi 16 février devant la cour criminelle départementale de

Paris(Nouvelle fenêtre). Les faits ont eu lieu dans un hôtel près de la gare de Lyon, pendant que la plaignante dormait, ce que nie l'artiste. Nabil Boukhobza, de son vrai nom, a finalement été condamné à sept ans de prison avec mandat de dépôt, ce qui veut dire qu'il passera la nuit en prison. Il encourait 15 ans de réclusion criminelle. Un peu plus tôt dans la journée, le parquet général avait requis une peine équivalente.

FranceInfo

Connu pour son tube *La Kiffance*, le Marseillais a également été mis en examen en juillet 2024 dans le Var pour viols et agressions sexuelles à la suite des plaintes de trois jeunes femmes, des accusations qu'il conteste également.

Libé

24/07/2024

Un juge d'instruction a ordonné que le rappeur Naps soit jugé pour viol devant la cour criminelle départementale de Paris, a-t-on appris mercredi de source proche du dossier, confirmée par le parquet.

Une jeune femme accuse l'auteur du tube « La Kiffance », de son vrai nom Nabil Boukhobza, de l'avoir violée en octobre 2021 pendant son sommeil dans une chambre d'hôtel parisien, détaille le ministère public. Une enquête avait alors été ouverte.

Son avocat a indiqué à l'AFP avoir fait appel de l'ordonnance du magistrat instructeur, rendue le 15 mai. (…)

Le Parisien

06/10/2024

« Vas-y, garde-moi la barrette là, j'suis en condi. » Le rappeur marseillais Naps n'est pas en liberté conditionnelle, comme il le chante dans « La Kiffance », le tube de l'été, single de diamant et 92 millions de vues sur YouTube. Il pourrait en revanche être placé rapidement en garde à vue. L'artiste marseillais, qui compte 1 million d'abonnés sur Instagram, est mis en cause depuis le 1er octobre dans une affaire de viol. C'est une jeune femme de 20 ans qui a déposé une plainte. Elle affirme avoir passé la soirée du 30 septembre au 1er octobre en boîte de nuit où elle a croisé la star du rap, ami de Jul avec lequel il chante sur le hit « Bande organisée ».

La jeune fille et le chanteur, originaire d'Air Bel, une des plus grandes cités de Marseille, ont sympathisé au point de se rendre à l'hôtel ensemble. Elle affirme ensuite avoir subi un viol…

[…]

L'article dans son intégralité sur *Le Point*